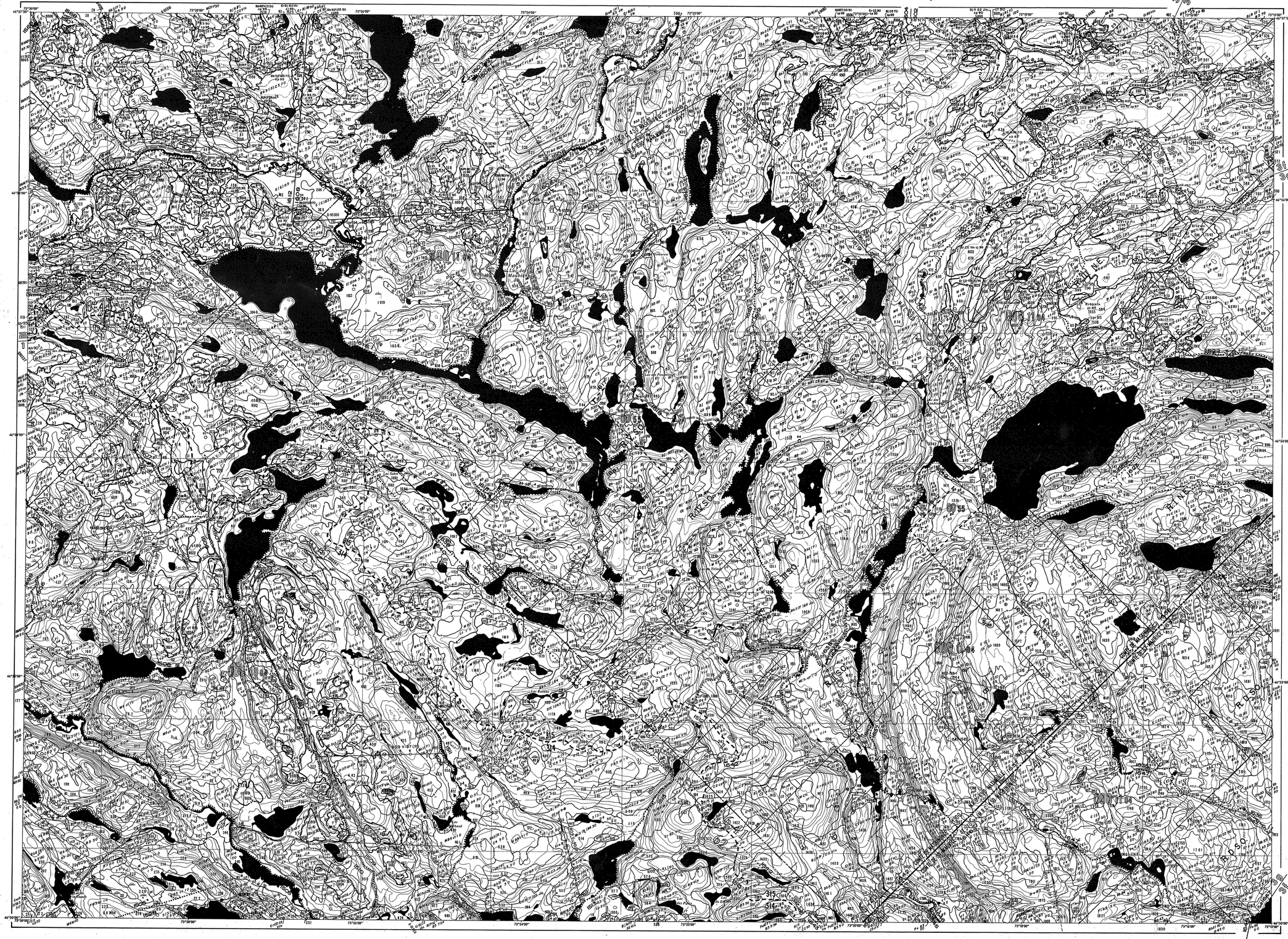

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non-pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier géré par le SLIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Lisière des hautes eaux
Limite des eaux définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, pile sèche, digue
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de fenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de porcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	cr
Coupe avec protection de la régénération	cpr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe à diamètre limite	cdl
Coupe à diamètre limite avec	cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	cdd
Coupe par bandes	cb
Coupe à blanc (Coupe totale)	ct
Plantation à racines nues	pln
Plantation en godets	pgo
Plantation en mottes	pmo
Plantation de boutures	pbo
Ensemencement	ens
Fabrication de fascinages	fas
Récolte dans les lisières boisées (abattage libre)	ecl

N.B. Ces interventions indiquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— à pin blanc et/ou pin rouge	R (P)
— à pin rouge	R (PR)
— à pin blanc	R (PB)
— à thuya (cèdre)	R (T)
— à sapin	R (SA)
— à épinette	R (EP)
— (plantation)	R (P)
Pessière	E
— à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse	E (E)
— à thuya (cèdre)	E (T)
— à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— à pin rouge	E (PR)
— à pin gris	E (PG)
— à sapin	E (SA)
— à mélèze	E (ME)
— à sapin et épinette blanche	E (SE)
Pinède à pin blanc	PB
— avec pin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse	PB (PR)
— avec thuya (cèdre)	PB (T)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)
— avec mélèze	PB (ME)
— avec sapin et/ou épinette blanche	PB (S)
Pinède à pin rouge	PR
— (plantation)	PR (P)
— avec pin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse	PR (PR)
— avec thuya (cèdre)	PR (T)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— avec mélèze	PR (ME)
— avec pin blanc	PR (PB)
— avec sapin et/ou épinette blanche	PR (S)
Pinède à pin gris	PG
— (plantation)	PG (P)
— avec pin gris occupant plus de 75% de la portée résineuse	PG (PG)
— avec thuya (cèdre)	PG (T)
— avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)
— avec mélèze	PG (ME)
— avec pin rouge	PG (PR)
— avec pin blanc et/ou pin rouge	PG (PB)
— avec sapin	PG (SA)
— avec épinette	PG (EP)
— avec sapin et/ou épinette blanche	PG (S)
Cédrière	C
— à thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse	C (T)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— à pin blanc et/ou rouge	C (PB)
— à pin rouge	C (PR)
— à pin gris	C (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— (plantation de thuya)	C (P)
Pruchière	PR
— à thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse	PR (T)
— à thuya (cèdre)	PR (T)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— à mélèze	PR (ME)
— à pin blanc et/ou pin rouge	PR (PB)
— à pin rouge	PR (PR)
— à pin gris	PR (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche	PR (S)
— (plantation de thuya)	PR (P)
MÉLÈZE	ME
— (à mélèze occupant plus de 75% de la portée résineuse)	ME (ME)
— à thuya (cèdre)	ME (T)
— à épinette noire et/ou épinette rouge	ME (E)
— à pin blanc et/ou rouge	ME (PB)
— à pin rouge	ME (PR)
— à pin gris	ME (PG)
— à sapin et/ou épinette blanche	ME (S)
— (plantation de mélèze européen)	ME (E)
— (plantation de mélèze japonais)	ME (J)

MÉLANGÉE (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes	F1 (Tg)	F1 (Tg) (F)
— — — — avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB) (F)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR) (F)
— — — — avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG) (F)
— — — — avec sapin	F1 (S)	F1 (S) (F)
Bouleau à bouleaux blancs avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E) (R)
— — — — avec pin gris	BB (PG)	BB (PG) (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB (E)	BB (E) (R)
— — — — avec sapin	BB (S)	BB (S) (R)
— — — — avec pin rouge	BB (PR)	BB (PR) (R)
— — — — avec pin blanc	BB (PB)	BB (PB) (R)
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux	BJ (R)	BJ (R) (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec résineux	F1 (R)	F1 (R) (R)
— — — — avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR) (R)
Peuplerais avec sapin	Pe (S)	Pe (S) (R)
— — avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG) (R)
— — avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR) (R)
— — avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB) (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E) (R)
— avec résineux	Pe (R)	Pe (R) (R)
Érablière à feuillus tolérants	Er (F)	Er (F) (R)
Érablière résineuse	Er (R)	Er (R) (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F)	M (F) (R)
— — sur station humide	M (F)	M (F) (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— d'essences intolérantes	F1
— d'essences tolérantes	F2
— sur station humide	F3
— sur station sèche	F4
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B
— à bouleaux jaunes	BJ
Peuplerais	Pe
Chênaie rouge	Cr
Frênaie	Fr
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Fr (B)
— à peuplier deltoïde	Fr (PD)
— à peuplier baumier	Fr (PB)
— à feuillus d'essences intolérantes	Fr (F1)
— à feuillus d'essences tolérantes	Fr (F2)
Plantation d'érable à sucre	Er (S)
— — à bouleau jaune	Er (BJ)
— — à peuplier hybride	Er (PH)
— — à peuplier baumier	Er (PB)
— — à frêne d'Amérique	Er (Fr)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé humide
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Station agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle par dondar	cd
Coupe partielle par bouse	cb
Coupe partielle plus épidémie légère	cpe
Épidémie partielle	ep
Épidémie légère	el
Brûlis partiel	brp

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 10-50 % ⊕ 50-99 %

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis total	br
Chablis total	ch
Coupe totale suivie	cs
Friche	f
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE
10 ans	0-20 ans
30 ans	21-30 ans
50 ans	31-40 ans
70 ans	41-60 ans
90 ans	61-80 ans
120 ans	81-100 ans
150 ans	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
30-30	30-30 *
100-30	30-100 *
30-70	70-30 *
100-70	70-100 *
30-100	100-30 *
100-100	100-100 *

FORÊT INÉQUIENNE

Jin (jaune inéquienne): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, inégalité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, inégalité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vinéquien (violet inéquienne): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, inégalité des tiges entre plus de 90 ans. Autres peuplements, inégalité des tiges est plus de 50 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 70%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 50%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	vides
Modérée	31 à 60 %	1
Forte	61 à 90 %	2
Abrupte	91 % et plus	3
Inspection nécessaire de pentes > 5 %		4

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C3 p 50 ep E3 — R C0 cr R3 D1
- S1 — classe de densité
- E1 — classe de pente
- C3 — classe d'âge
- p — perturbation
- 50 — classe de hauteur
- ep — origine
- E3 — classe de densité
- R — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { DIR. D'ING. FOR. : R. Desjardins
SIGNATURE :

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { DIR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 4
Unité de gestion 41
Unité d'aménagement 1
Unité de sondage 1*
Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 11
Concessionnaire ou autres 04
Bassin hydrographique 315 00*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 411
Municipalité 43780
Division de recensement 3 7 5
Municipalité
Cadastre
Parcelle 1519 *
Région écologique 3g*
Municipalité régionale de comté (450 MASKINONGÉ)*

* Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière { Photographie aérienne : 1987
Année de publication : 1988
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/9/83, 1/11/87
Déclinaison magnétique : 16° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

31-13 S.E.	31-14 S.O.	31-15 S.E.	31-15 S.O.
31-12 N.E.	31-11 N.O.	31-10 N.E.	31-10 N.O.
31-12 S.E.	31-11 S.O.	31-10 S.E.	31-10 S.O.
31-5 N.E.	31-6 N.O.	31-7 N.E.	31-7 N.O.

31 I/11 S.O.

Compt. for. : 8905-9204-9555-9053-5522-6007-6545-7021-7556-8032
À jour : avril 1997